

POUR LE MAINTIEN DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION de la maternelle à l'université

Le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux et la divulgation du schéma d'emplois 2011-2013 mettent crûment en lumière l'abandon de toute ambition démocratique pour L'ÉCOLE :

- Par l'augmentation du nombre d'élèves dans les classes,
- Par la suppression de tous les moyens d'aide et d'accompagnement des enfants et des adolescents dans le cadre du service public de l'Éducation nationale.

La « mise en extinction » des psychologues dans le 1er degré, la fermeture de nombreux CIO (Centres d'Information et d'Orientation) et la disparition progressive des conseillers d'orientation-psychologues dans le second degré vont toucher de plein fouet les élèves, les familles, les équipes enseignantes. Les enseignants spécialisés des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté), les conseillers pédagogiques sont aussi concernés... Cet appauvrissement, s'il se confirme, se traduira :

- Par l'abandon des actions de soutien (scolarisation des élèves en situation de handicap, médiation, situations de crise...),
- Par l'abandon des actions de prévention,
- Par l'abandon des actions de suivi et d'accompagnement psychologiques (difficultés d'apprentissage, de comportement, décrochages scolaires, aide à l'élaboration des projets d'orientation...).

Les psychologues, par la complémentarité des actions qu'ils développent au sein des établissements scolaires, font partie des acteurs essentiels du système éducatif.

Nous nous opposons fermement aux intentions ministérielles d'en réduire les effectifs et de transformer leurs missions. Ces projets sont significatifs du peu de cas apporté au développement de l'enfant et de l'adolescent, et à leur accès à l'autonomie dans des conditions et des perspectives de réussite indépendantes de leur milieu d'origine.

Nous demandons que soient clairement réaffirmées la pérennité de la profession et la promotion d'un service de psychologie de l'Éducation nationale au plus près des besoins des enfants, des élèves et des familles.

Les organisations signataires du Groupe des 7 :

ACOP-F : Association des conseillers d'orientation-psychologues de France

AFPEN : Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale

SFP : Société Française de Psychologie

SNES-FSU : Collectif national des conseillers d'orientation-psychologues

SNP : Syndicat National des Psychologues

SnpsyEN-UNSA : Syndicat national des psychologues de l'Éducation nationale de l'UNSA

SNUipp-FSU : Collectif national des psychologues

Liste des organisations qui soutiennent cet appel :

AFPSSU : Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire.

ICEM pédagogie Freinet : Institut coopératif de l'école moderne.

SE-UNSA : Syndicat des enseignants Union des syndicats autonomes.

UNSEN CGT Educ'Action : Union Nationale des Syndicats de l'Éducation Nationale.

ANCP : Association Nationale des Conseillers Pédagogiques.

FFPP : Fédération Française des Psychologues et de Psychologie.